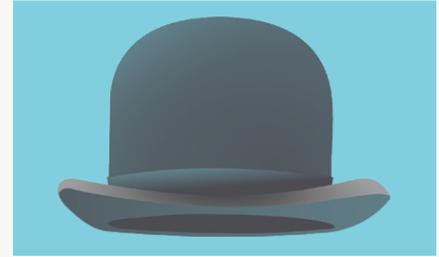


CECI N'EST PAS UN BULLETIN COMMUNAL

OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE



LA PAROLE EST COMME L'EAU, UNE FOIS VERSÉE, ON NE LA RAMASSE PAS. PROVERBE SAHARIEN

La crise politique au sein de la majorité fut en réalité pour le groupe OLLN 2.0-MR une réelle opportunité de réflexion, concrétisée par un besoin de dialogue plus régulier avec nos concitoyens.

Retrouvez, dans les grandes lignes, le meilleur de nos rencontres citoyennes du mois de juin à Ottignies - Louvain-la-Neuve, Limelette et Céroux-Mousty dans notre dossier spécial citoyens. **P2 & 3**



Imprimé sur du papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

DOSSIER CITOYENS

Nous avons eu le grand plaisir de vous rencontrer à 4 occasions en juin. Découvrez la teneur de nos discussions. **P2 & 3**

LOGEMENT - ENSEIGNEMENT

Les Jeunes MR tirent la sonnette d'alarme quant à l'accès au logement et la Ministre Glatigny nous parle du décret "Paysage". **P4 & 5**

CARTE BLANCHE

Jacques Otlet vous explique pourquoi il a voté contre le Plan Communal d'Aménagement Révisionnel. **P6**

L'INVITÉE POLITIQUE

Rencontre avec Valérie De Bue, Ministre wallonne de la Fonction publique, du Patrimoine, du Tourisme et de la Sécurité routière. **P4**

FINANCES

Notre traditionnel écueil de la fiscalité locale et de les dossiers à la traîne. **P6**

ENTREPRENARIAT

Rencontre avec Christophe De Jonge et Magali Mariani, le couple fondateur et dirigeant de l'asbl Cap Sciences, le partenaire incontournable des petits et grands en matière d'éveil aux sciences. **P7**

L'ÉDITO

Avec cette 4ème édition de notre publication annuelle, nous poursuivons l'objectif d'informer la population, en vous soumettant « notre » grille de lecture, par définition plus critique que l'information officielle savamment distillée par la majorité Ecolo / Avenir / PS.

La participation citoyenne implique non seulement que les politiques fassent des pas vers la population, mais implique aussi que les citoyens fassent quelques efforts ; le premier d'entre eux étant de se tenir informés... De ce point de vue, nous pensons qu'il n'est pas inutile d'entendre tous les sons de cloche autour de faits d'actualité de notre politique locale.

« Ceci n'est pas un bulletin communal » représente un de ces sons de cloche, celui du premier groupe de la minorité au Conseil communal, OLLN 2.0-MR.

Nous vous expliquerons comment, au sortir de la crise politique qui a secoué la majorité en début d'année, nous avons voulu partir à la rencontre

de citoyens dans le but de recueillir leurs ressentis, leurs attentes... Des rencontres citoyennes aux quatre coins de la commune, dont nous vous livrons, ici, les premières conclusions sur les problématiques qui nous sont apparues comme les plus importantes.

Au fil de ces pages, nous reviendrons également sur certains dossiers importants pour notre commune d'Ottignies- Louvain-la-Neuve. De surcroît, nous prendrons de la hauteur avec une interview de la Ministre wallonne Valérie De Bue. Nous avons également eu la chance de recueillir les propos de la Ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Glatigny concernant le décret paysage.

Les Jeunes MR évoqueront, quant à eux, l'enjeu de l'accès difficile au logement pour les jeunes.

Comme à l'accoutumée, nous vous proposons le profil d'un entrepreneur dynamique installé sur notre commune. Vous découvrirez ainsi le travail extraordinaire de l'asbl CAP Sciences qui propose, entre autres, des stages et des ateliers scienti-

ifiques à des centaines de milliers de jeunes en Wallonie et à Bruxelles chaque année. Leur nouveau bâtiment est sorti de terre en avril 2021 au Parc scientifique Einstein ; nous sommes allés à leur rencontre.

Enfin, nous vous convions d'ores et déjà à notre repas annuel le 22 octobre prochain dès 19h00 à la Salle Jules Ginion de Céroux-Mousty. Vous trouverez les détails relatifs au menu proposé et aux modalités d'inscription en dernière page ainsi que les coordonnées directes de nos mandataires à votre service et à votre écoute.

En attendant le plaisir de vous rencontrer dans un futur proche, mes colistiers et moi-même vous souhaitons une agréable lecture.

Nicolas Van der Maren
Conseiller communal
Chef de file OLLN 2.0-MR

MERCI POUR VOTRE PRÉSENCE

OLLN 2.0

RENCONTRES CITOYENNES



La parole est comme l'eau, une fois versée, on ne la ramasse pas.

Proverbe saharien

Nos rencontres citoyennes du mois de juin dernier furent conviviales, riches et intéressantes. Nous vous en remercions et préparons d'ores et déjà les prochaines sur les thématiques que VOUS avez choisies.

L'année 2022 a commencé par une épisode peu glorieux pour la politique locale avec un changement de majorité initié, signé, annoncé,... puis avorté. Après avoir été sollicité par deux partenaires de la majorité (Avenir et PS), le groupe OLLN 2.0-MR était prêt à prendre ses responsabilités ; Nicolas Van der Maren devenait Bourgmestre, Nancy Schroeders et Cédric Jacquet échevins. Nous aurions évidemment préféré former une nouvelle majorité à la suite d'une élection en bonne et due forme, mais nous ne pouvions refuser de prendre nos responsabilités pour la gestion de notre Ville. Les campagnes d'information et de désinformation par les uns et les autres s'en sont suivies pour justifier la rupture du pacte de majorité, puis pour tenter d'expliquer un ultime retournement de situation! Le groupe OLLN 2.0-MR aurait peut-être dû aussi communiquer largement, par courrier ou toutes boîtes, pour donner sa version des faits, peu importe. Il a préféré s'exprimer lors de l'assemblée du Conseil communal prévue à cet effet.

Comment se relever après cet épisode ? Comment garder la motivation d'un engagement solide pour un meilleur vivre ensemble ? C'est dans une approche tournée vers l'avenir que nous avons décidé de poursuivre notre travail d'opposition, toujours plus constructive, et nuancée... mais également moins dupe des promesses et déclarations des partis de la majorité.

Dans le même temps nous avons décidé de réfléchir dès à présent au projet de ville que nous soumettrons au scrutin des électeurs en 2024. Nous avons décidé d'y réfléchir avec les citoyens eux-mêmes, pour qu'il colle le plus possible aux aspirations citoyennes. Aussi avons-nous effectué une première tournée de rencontres citoyennes

aux quatre coins de la commune, au mois de juin dernier ! Lors de ces rencontres, si le groupe OLLN 2.0-MR ne proposait encore rien, c'est qu'il voulait laisser la parole aux citoyens, les entendre sur leurs visions de leur quartier, de leur ville, sur les politiques qu'ils veulent voir mises en place... Ce sont plusieurs dizaines d'habitantes et habitants que nous avons rencontrés à chaque rencontre, et nous avons pu faire quelques constats très intéressants quant aux préoccupations des citoyens et donc aux enjeux dont les politiques doivent s'emparer ! Certaines préoccupations sont partagées par toutes et tous, de Céroux à Louvain-la-Neuve en passant par Limelette, Ottignies et Mousty, comme la mobilité ou la fiscalité, d'autres sont plus spécifiques à certains quartiers comme la sécurité et la tranquillité publique à Louvain-la-Neuve, ou les inondations pour les habitants qui vivent le long de la vallée de la Dyle, pour ne donner que deux exemples.

Ces réflexions nourriront notre prochain programme... Pour l'heure nous vous rapportons quelques uns des principaux enseignements retenus de ces rencontres citoyennes :

MOBILITÉ

S'il y a une problématique qui préoccupe et intéresse l'ensemble des citoyens, d'où qu'ils viennent sur la commune, c'est la mobilité ! Ainsi les habitants de Limelette ont attiré l'attention sur le fait que s'il fallait toujours plus de pistes cyclables (et notamment une liaison sécurisée entre Limelette et Louvain-la-Neuve, pointant en particulier certaines portions de la rue Charles Dubois), il fallait aussi veiller à un bon entretien des pistes existantes ! Le Groupe OLLN 2.0-MR s'est fait l'écho de ce point de vue lors du Conseil communal de juin qui voyait passer le Plan d'Action Mobilité (« PAM ») à l'ordre du jour. Il a notamment demandé à ce qu'un cadastre des voiries (automotobiles et cyclables), avec mention de leur état (et donc ordre de priorité pour une réfection le cas échéant) soit établi et mis à jour régulièrement.

Les habitants de Céroux, eux, ont pointé l'absurdité de la mise en zone 30 de routes au milieu de champs (routes dont la configuration ne permet

déjà pas, de facto, de dépasser les 20 km/h) alors que la problématique de la vitesse et de l'état des plateaux de la Grand Rue ne semble pas traitée... Cette fois ce sont les habitants qui se faisaient l'écho d'une critique déjà développée précédemment par Nicolas Van der Maren (OLLN 2.0-MR) en Conseil communal.

Les habitants d'Ottignies se sont, eux, inquiétés des conséquences sur la mobilité, dans le centre, de certains projets immobiliers dont celui dit des anciens Bétons Lemaire (nouveau quartier qui serait désenclavé par une nouvelle voirie débouchant dans la zone des rues du Monument et des Deux Ponts). Ils ont aussi pointé le projet immobilier Chaussée de la Croix et ses conséquences sur la mobilité dans cet axe mais aussi dans les plus petites voiries en contrebas. Enfin, la dangerosité, pour les cyclistes, de la Chaussée de la Croix a aussi été relevée. Entre autres exemples de « peut mieux faire pour les cyclistes »...

Enfin, les habitants de Louvain-la-Neuve (mais pas uniquement) ont développé une vision pour le moins nuancée de l'usage de la voiture et du vélo, reconnaissant la nécessité de développer et d'encourager l'usage de modes de déplacement doux et actifs mais aussi le fait qu'il faudrait encore et toujours compter sur la voiture, indispensable à de nombreuses personnes et dans de nombreuses situations. La réglementation de l'usage des trottinettes et vélos sur la dalle de Louvain-la-Neuve a aussi été pointée du doigt... la cohabitation entre piétons et « trottinettistes » devrait être plus harmonieuse ! Il faut reconnaître que cette problématique nouvelle fut vite prise en compte par le Collège qui soumettait à l'approbation du Conseil communal un premier règlement traitant spécifiquement la matière. Après quelques années, une première évaluation de son application serait probablement bénéfique.

Autant de problématiques partagées par les élus du groupe OLLN 2.0-MR qui se sont sentis confortés dans les positions qu'ils prennent régulièrement en Conseil communal. Ils continueront donc leur action dans la même voie et intégreront ces problématiques mais aussi les pistes de solution proposées directement par les citoyennes et citoyens de notre commune.

SÉCURITÉ

Si la sécurité et la tranquillité publique concernent tous les citoyens d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, c'est avec les habitants de Louvain-la-Neuve que cette thématique fut débattue... il faut dire que différents dossiers d'actualité et faits malheureux ont touché plus particulièrement cette partie de la commune, avec notamment les débordements du Parc de la Source, comme ça a aussi pu être le cas aux abords du lac et de la Grand-Place par le passé. Et le moins que l'on puisse dire est que la discussion s'est avérée extrêmement nuancée, et bien plus ouverte et constructive qu'en Conseil communal. Sur la question des caméras de surveillance par exemple, leur utilisation plus fréquente serait accueillie positivement à la condition que cet usage puisse garantir une plus grande liberté (de mouvement-déplacement, d'expression, etc.) pour les habitants plutôt que de la restreindre... et que la mesure ne soit pas la réponse unique aux phénomènes de nuisance, mais s'accompagne de mesures de prévention et de sensibilisation, de renforcement du cadre policier, de l'implication des différents acteurs (publics mais aussi privés) de Louvain-la-Neuve



(Ville, UCLouvain, Etudiants, associations, commerçants, etc.). L'idée de « *gardiens de la paix* » (stewards urbains, agents de quartier) fut également une piste évoquée qui mériterait d'être davantage explorée.

Sur cette thématique également les élus d'OLLN 2.0-MR se sont sentis confortés dans leur approche, leur positionnement en Conseil communal sur ces questions étant en ligne avec les opinions exprimées par les citoyens durant nos rencontres.

UNE COMMUNE SPORTIVE DE QUEL NIVEAU ?

Ces dernières années on a beaucoup parlé de sport à Ottignies-LLN, notre ville se positionnant pour accueillir un centre de sport de haut niveau, puis un centre de sport « *d'excellence* » ; plusieurs infrastructures d'envergure ont été construites (comme le hall d'athlétisme) et une nouvelle piscine de 25/50 remplacera bientôt les bassins du Blocry. Par ailleurs, la ville compte plusieurs centres sportifs et accueille de nombreux clubs sportifs de disciplines très variées. La vision politique en matière de sport n'apparaît pourtant pas clairement aux yeux des citoyens qui relèvent certaines contradictions : on construit une piscine aux dimensions olympiques sans prévoir d'accueillir des compétitions nationales/internationales (NDLR : le bassin ne sera pas homologué « *olympique* » à défaut de lui adjoindre un bassin d'entraînement, plus petit) ; on construit une grande piste d'athlétisme mais avec très (trop) peu de gradins ; certains clubs sportifs occupant des terrains le long du boulevard Baudouin se demandent s'ils doivent déménager ou si la Ville est disposée à les aider à se développer sur son territoire.



Si les citoyens participants au débat ne se sont prononcés ni en faveur d'une commune qui développerait une politique sportive à dimension supra-communale, ni d'une politique plus « *modeste* » ne bénéficiant qu'aux seuls Ottinto-néolouvainistes, tous sont demandeurs d'une vision claire et à long terme. Cette vision est nécessaire pour que les clubs puissent envisager leur futur avec sérénité. Il appartiendra au groupe OLLN 2.0-MR (tout comme aux autres partis) de se positionner clairement sur la question dans son programme de 2024.

MAIS ENCORE...

Impossible de revenir en détail sur toutes les thématiques abordées par les habitants de notre commune durant ces rencontres citoyennes... On mentionnera toutefois encore une aspiration pour plus de lieux publics (et de rencontre) de qualité afin d'améliorer la convivialité (certains plaidant pour plus de plaines de jeux pour les enfants, d'autres pour une place « *enfin digne d'un centre* » à Ottignies).

La propreté et la lutte contre les incivilités furent aussi pointées du doigt (certains proposant la mise à disposition de distributeur de sacs récolteurs de déjections canines, d'autres insistant sur l'entretien des espaces publics – mauvaises et parfois hautes herbes dans les chemins, etc.). Il fut aussi question de la collecte de déchets verts, de l'entretien des voiries, de simplification administrative, des inondations, des relations Ville/UCLouvain, des jumelages existants et du lien à entretenir avec Leuven... Mais aussi de pression foncière, de politique du logement, d'urbanisation (avec un souhait clairement exprimé pour calmer le rythme des nouvelles



constructions) et d'urbanisme (un personne suggérant plus de toits plats végétalisés pour tenir compte des défis climatiques notamment), de stationnement, de la pression fiscale (certains habitants dénonçant la multiplication et l'augmentation des taxes, impôts et redevances alors qu'elles ne sont pas toutes perçues et que les services communaux ne se seraient pas améliorés pour autant...), etc.

Certains citoyens ont aussi fait part d'un ressenti que le Collège semblait parfois sous le joug de l'administration plutôt que d'en prendre les rênes...

Last but not least, certains citoyens questionnent toujours le modèle démocratique local pour demander plus de transparence, et une plus grande participation citoyenne (certains réclamant des « *pôles créatifs* » où les citoyens pourraient déposer des idées de solution plutôt que des plaintes, d'autres réclamant que les ordres du jour du Conseil communal soient publiés plus longtemps à l'avance de chaque conseil, etc.)... autant d'idées qui justifient que les partis politiques se questionnent sur leur propre façon de faire de la politique.

Nous tenons à remercier chaleureusement Nicolas du Barbuston et Massoud du Coup de théâtre pour leur accueil.



Nicolas, Chef de file commente :

“ L'exercice de ces rencontres citoyennes était particulièrement intéressant, explique Nicolas Van der Maren, chef de file OLLN 2.0-MR.

Contrairement à d'autres, nous sommes venus sans ordre du jour, sans avoir rien à 'vendre' aux citoyennes et citoyens (le temps n'est pas à la défense d'un programme comme en période électorale). Notre objectif était avant tout d'écouter mais aussi d'entendre nos habitants, sur leurs aspirations pour leurs quartiers, pour leur ville, mais aussi sur leurs critiques des politiques actuelles, et plus encore de recueillir leurs suggestions pour un meilleur vivre ensemble... La participation fut importante et qualitative et nourrira nos réflexions dans l'élaboration du projet de ville que nous soumettrons aux votes des citoyens en 2024. Et de promettre que d'autres rencontres du genre (peut-être plus thématiques) auront encore lieu dans les mois à venir. ”

RENCONTRE AVEC VALÉRIE DE BUE



Valérie De Bue, vous êtes actuellement Ministre wallonne mais vous avez aussi été Sénatrice, Députée fédérale, Députée wallonne et Echevine, une jeune ministre à la carrière déjà bien remplie. Quel est votre prochain objectif ?

Nous avons de nombreux objectifs à remplir avec le Gouvernement wallon et je pense notamment à la mise en oeuvre du Plan de Relance qui doit retenir toute notre attention. Il est primordial d'accroître le taux d'emploi et la productivité de notre Région pour pouvoir s'adapter et anticiper les enjeux sociétaux du futur. Il est essentiel que la Wallonie puisse se redéployer après la crise sanitaire que nous venons de traverser en étant attentif aux nouveaux enjeux qui résultent de la crise en Ukraine comme de la crise énergétique. Je pense qu'il est également fondamental de garder à l'esprit la question de la transition écologique dans laquelle doit s'inscrire notre action politique.

LOGEMENT

DEVENIR PROPRIÉTAIRE : UN VÉRITABLE PARCOURS DU COMBATTANT

Depuis 1991, soit sur une période d'un peu plus de vingt-cinq ans, la population du Brabant wallon n'a cessé d'augmenter, avec un accroissement de 2.900 habitants par an. Ainsi, la population du Brabant wallon est passée de 321.304 habitants en 1991 à 396.840 habitants au premier janvier 2016.

Selon les prévisions du Bureau Fédéral du Plan, le Brabant wallon comptera plus de 430.080 habitants en 2030, et plus de 485.500 habitants d'ici 2060.

L'accroissement de la population en Brabant wallon s'explique principalement par les flux migratoires. En effet, 73% de cette croissance de population des 20 dernières années s'explique par ces flux, alors que les 27 autres pourcents s'expliquent par le solde naturel.

Afin d'absorber cette croissance démographique, il faudra construire entre 15.000 et 25.000 logements supplémentaires d'ici à 2035.

Bien qu'il n'y ait pas de risque de pénurie à ce stade, cette réalité a un impact sur la pression foncière en Brabant wallon.

L'augmentation de cette pression fon-

De tous ces mandats, dans lequel vous êtes-vous le plus épanouie et pourquoi ?

Je dirais que chaque mandat a eu ses spécificités et qu'ils m'ont tous successivement apporté l'expérience nécessaire pour affronter de nouveaux challenges. Que ce soit à travers mon travail pour Nivelles en tant qu'échevine mais aussi comme parlementaire, j'ai pu me saisir des matières qui me tiennent à cœur avec toujours cette volonté de faire bouger les choses positivement dans l'intérêt de tous. Ce parcours m'apporte d'ailleurs encore beaucoup dans mes fonctions actuelles.

Actuellement vous êtes Ministre wallonne en charge de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, mais également compétente en matière d'allocations familiales, du tourisme, du patrimoine et de la sécurité routière. Vous dormez quand ?

Cela fait effectivement pas mal d'attributions mais je suis très bien entourée au sein du cabinet ce qui nous permet de suivre nos dossiers mais aussi de garder une certaine réactivité par rapport aux informations qui nous sont remontées par la population et par nos élus sur le terrain. Il y a bien sûr un rythme de travail important mais c'est aussi ce qui rend cette fonction captivante.

Vous multipliez les visites de terrains et les déplacements en Wallonie, notamment avec votre casquette de Ministre du Tourisme et du Patrimoine. Qu'est-ce qui caractérise, selon vous, la Wallonie de ce point de vue ?

Ce qui rend notre région spécifique à mon sens c'est véritablement la diversité dont nous disposons en matière de tourisme et de patrimoine. Que ce soit à travers son folklore, sa gastronomie, ses sites naturels, son histoire ou encore ses attractions, il y a des centaines de façons de vivre et de faire vivre la Wallonie. Je pense d'ailleurs que nous devons avoir cette fierté d'être wallons et de pouvoir évoluer dans un environnement aussi attractif.

Que pensez-vous du territoire d'Ottignies-LLN en particulier (du point de vue touristique par exemple) ?

Tout comme la Wallonie, Ottignies-LLN a énormément d'atouts à faire valoir. On y retrouve une diversité de lieux de vie qui fait que l'on peut s'y sentir en ville et en même temps très vite à la campagne. C'est ce que nous avons aussi souhaité accentuer avec le trail center VTT développé au Bois des Rêves.

C'est aussi une ville qui a de nombreux atouts pour développer le tourisme d'affaires.

Ottignies-LLN, pour moi, c'est également un territoire lié à l'innovation, à l'échange et à la formation grâce à

la présence de l'Université et du dynamisme des entreprises. Un lieu important pour le Brabant

Wallon mais aussi pour la Wallonie.

Un regard extérieur sur la politique locale à Ottignies-LLN ?

Je garde bien sûr un oeil attentif sur tout ce qui se passe en Brabant wallon et donc sur Ottignies-LLN que ce soit via la presse locale, les réseaux sociaux mais également de par les contacts fréquents que nous avons avec nos mandataires communaux et provinciaux. Le moins que l'on puisse dire c'est que la situation politique a été assez mouvementée à Ottignies-LLN ces derniers temps. Je ne vais pas m'immiscer dans les relations politiques des partis de la majorité mais je reste persuadée que Nicolas aurait fait un bon bourgmestre et qu'il aurait indéniablement apporté un vent de fraîcheur à la commune.

Le travail réalisé dans l'opposition par toute l'équipe d'OLLN 2.0 démontre d'ailleurs qu'il y a une équipe entière qui est prête à prendre ses responsabilités.

VALÉRIE DE BUE

- debue.wallonie.be
- DeBueValerie
- valeriedebue
- ValerieDeBue
- valerie-de-bue

cière se concrétise par deux grandes conséquences.

La première est bien sûr sociale et impacte les personnes les plus précaires. Les prix à la location ne permettent plus à ces personnes de trouver à se loger décemment sur le territoire du Brabant wallon tandis que les organismes publics chargés de mettre sur le marché de la location des biens à bas prix n'en sont plus capables.

La seconde est économique et impacte les classes moyennes et les familles monoparentales. Celles-ci ne trouvent plus à se loger à des prix abordables et s'éloignent un peu plus des bassins d'emplois.

Mathieu Michel s'inquiétait déjà de cette situation il y a cinq ans quand il était à la barre de l'agence de promotion immobilière du Brabant wallon (APIBW) : « Je vois trop de jeunes obligés d'aller habiter loin de leur cocon familial, avec toutes les dépenses supplémentaires que cela comporte ».

En juillet 2022, la Banque nationale de Belgique indiquait dans un article que « depuis que des statistiques

fiabiles existent en la matière, les prix de l'immobilier résidentiel ont nettement augmenté en Belgique ». Toujours selon des chiffres de la BNB, les prix des logements en Belgique ont été multipliés par un facteur 15 depuis 1973 et en prenant en compte l'inflation, les prix réels ont triplé.

Les jeunes MR d'Ottignies-Louvain-La-Neuve tirent la sonnette d'alarme !

La situation devient très inquiétante pour un jeune primo-acquéreur. On parle maintenant de près de 20% du prix à pouvoir sortir de sa poche pour devenir propriétaire. Quand on sait qu'en Brabant wallon le prix moyen d'une maison est de 320.000 €, devenir propriétaire relève pratiquement de la mission impossible.

C'est pourquoi les Jeunes MR du Brabant wallon travaillent actuellement sur la thématique. Une enquête est d'ailleurs actuellement en cours pour sonder les jeunes brabançons. (voir le QR CODE ci contre).

Concrètement, on fait quoi ?

Côté solution, la Région Wallonne

pourrait s'inspirer de la Flandre où les droits d'enregistrements sont de 3 % contre 12,5% en Wallonie.

Dans le même registre, un abattement de la TVA pour l'achat d'un bien neuf pourrait également être envisagé.

Vu l'augmentation de la part d'apport nécessaire pour emprunter, une réelle réflexion doit être menée pour permettre un accès facilité à la propriété. La location financièrement peut être une piste intéressante pour contourner la difficulté de quotité de départ nécessaire à l'obtention d'un emprunt.

Une autre piste serait de travailler avec les banques pour revoir le montant à devoir déboursé en tant que jeunes pour pouvoir emprunter.

D'autres formes de logement existent aussi et nécessitent des adaptations de la législation comme le Community land trust, l'habitat léger ou encore le logement intergénérationnel.



LE DÉCRET PAYSAGE DANS LES GRANDES LIGNES

Réforme du décret Paysage : une vaste campagne de communication pour informer les étudiants sur les nouvelles règles en vigueur dans l'enseignement supérieur.

Valérie Glatigny (MR), ministre de l'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, lance une vaste campagne de communication pour informer les étudiants sur les nouvelles règles en vigueur à partir de cette rentrée académique 2022/2023. Celle-ci marque en effet l'entrée en vigueur de la réforme du décret « Paysage ». Rendez-vous dès aujourd'hui sur <https://www.mesetudes.be/decret-paysage/>

Après avoir organisé des réunions d'information à destination des acteurs de l'enseignement supérieur (professeurs, responsables administratifs des établissements, etc.), la réforme du décret paysage fait maintenant l'objet d'une campagne d'information « grand public », destinée principalement aux étudiants. Elaborée en collaboration avec l'Administration de l'Enseignement et l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES), elle est composée de deux volets complémentaires :

Une page web interactive consultable dès à présent via <https://www.mesetudes.be/decret-paysage/>.

Celle-ci permet aux étudiants de comprendre l'ensemble des changements induits par la réforme du Décret Paysage, et de savoir facilement quand et comment ceux-ci s'appliqueront à eux.

Une vaste campagne digitale est également lancée via les canaux traditionnels (Facebook, Instagram et Youtube), mais également via Twitch, largement utilisé par les jeunes. Celle-ci s'appuiera sur des visuels et quatre vidéos dédiés, et encouragera les (futurs) étudiants à consulter la page web interactive.

« L'objectif de la réforme du décret Paysage est de mener davantage d'étudiants vers la réussite et ceci de façon plus efficace et rapide. Comment ? En structurant mieux la manière dont ils avanceront dans leur parcours académique, et en clarifiant le nombre d'années dont ils disposent pour obtenir leur diplôme. Pour ce faire, il est essentiel qu'ils s'approprient efficacement le nouveau système et ses changements, et qu'ils puissent savoir facilement quand et comment ceux-ci s'appliqueront à eux. C'est l'objectif de cette campagne de communication qui se veut interactive et pédagogique », souligne Valérie Glatigny.

Afin de toucher les (futurs) étudiants en situation de fracture numérique, des brochures papier seront également produites.

Pour rappel, voici les dispositions principales de la réforme du décret Paysage :

La réforme du décret Paysage permettra aux étudiants d'acquérir, dès le début de leurs parcours, des bases pédagogiques solides, d'identifier aussi tôt que possible d'éventuelles difficultés, et d'y remédier.

La priorité pour les étudiants sera dorénavant d'acquérir les 60 crédits de Bac 1. Ils resteront inscrits en première année tant qu'ils n'ont pas obtenu les 60 premiers crédits, et la composition de leur programme de cours lors de leur

deuxième inscription dépendra des résultats de cette première année passée dans le supérieur. Plusieurs cas de figure existent et sont détaillés sur la page web interactive.

Le passage du Bachelier vers le Master sera également mieux balisé. L'objectif est d'éviter de reporter des difficultés dans la suite du parcours académique et d'encourager les étudiants à décrocher en priorité leur diplôme de bachelier. Les étudiants à qui il restera maximum 15 crédits de bachelier à acquérir pourront toujours anticiper des crédits de master pour lesquels ils disposent des prérequis, mais ils seront toujours bien inscrits en bachelier, et leur programme ne pourra pas excéder un total de 60 crédits. L'objectif est d'éviter de surcharger un programme, alors que les bases ne sont pas acquises.

Les conditions de finançabilité (droit de se réinscrire dans un établissement) seront dorénavant plus claires afin que l'étudiant sache plus facilement où il se situe dans son parcours :

Pour le bachelier, l'étudiant disposera de 5 années pour obtenir son diplôme (6 s'il se réoriente - voir note aux rédactions). Des balises intermédiaires seront instaurées dans son parcours :

- **2 années maximum pour réussir les 60 crédits du bloc 1.**
- **4 années maximum pour atteindre 120 crédits.**

Des exceptions à ces règles existent. Elles sont détaillées sur la page web de la campagne.

- **Pour le master, l'étudiant disposera de maximum 2 ans pour réussir 60 crédits, de maximum 4 ans pour réussir 120 crédits.**

Ces nouvelles règles s'appliqueront dans leur totalité aux étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans l'enseignement supérieur en 2022/2023 et pour les étudiants qui commencent leur master. Pour les étudiants déjà inscrits, une transition existe, détaillée de manière personnalisée via la plateforme interactive.

Afin de soutenir les étudiants dans leur progression vers la réussite, les moyens dédiés aux aides à la réussite ont été renforcés, et seront mieux ciblés pour toucher les étudiants qui rencontrent des difficultés, afin de les accompagner vers la diplomation. Le budget annuel dédié a été augmenté de 6 millions d'euros, et s'élèvera dorénavant à plus de 90 millions d'euros. Les établissements devront, avant le début de chaque année académique, établir un plan stratégique d'aide à la réussite listant les activités de remédiation qu'ils mettent en place, et les moyens financiers qui y seront alloués. Une attention particulière sera portée aux étudiants qui éprouvent des difficultés à réussir les 60 premiers crédits de leur Bachelier.

« Cette réforme du décret Paysage permet de faire rimer excellence - en encourageant les étudiants à certifier leurs connaissances et à obtenir leur diplôme, en particulier de bachelier, et éga-

lité des chances - en soutenant, via des aides à la réussite renforcées, les étudiants qui rencontrent plus de difficultés à réussir leurs études. Notre objectif est que plus d'étudiants décrochent un diplôme, véritable sésame pour l'emploi », conclut Valérie Glatigny.



VALÉRIE GLATIGNY

-  glatigny.cfwb.be
-  [V.Glatigny](https://www.facebook.com/V.Glatigny)
-  [vglatigny](https://www.instagram.com/vglatigny)
-  [ValerieGlatigny](https://twitter.com/ValerieGlatigny)
-  [valerie-glatignyfbw](https://www.linkedin.com/in/valerie-glatignyfbw)



 **Décret paysage**

À QUAND UNE RÉELLE RÉDUCTION DE LA FISCALITÉ LOCALE ?

Si nous regrettons, tous partis confondus (nous voulons le croire), la tournure des événements politiques de ce début d'année, le maintien de la majorité en place s'accompagnait, au moins, d'une série d'engagements au bénéfice de la population. Parmi ceux-ci, le portefeuille des Finances devait passer d'un échevin Ecolo à un échevin Avenir (Les Engagés) pour la mise en place d'une fiscalité locale plus juste et une diminution des impôts... Faut-il rappeler, en effet, que depuis le début de la mandature, la partie communale du précompte immobilier et de l'impôt des personnes physiques a fortement augmenté. A cela s'ajoutait une révision cadastrale pour les propriétaires des logements les plus modestes et la création ou l'augmentation de toute une série de taxes et redevances !

Les prenant au mot et afin de tester la solidité de cet engagement en particulier, le groupe OLLN 2.0-MR a demandé, en Conseil communal de février, au Collège de confirmer cet engagement en votant une motion chargeant le Collège d'établir un plan de réduction de la fiscalité pour l'automne 2022 au plus tard (afin de pouvoir en tenir compte pour le budget 2023). Il s'agissait là de confirmer, plus officiellement que par effet d'annonce dans la presse, un engagement politique de première importance. Le projet de motion, déposé pour le groupe OLLN2.0-MR par

Cédric Jacquet, a été rejeté par 18 voix contre (Ecolo, Avenir et PS) et 2 abstentions (Kayoux)... A la place on nous promettait tout au plus de diminuer la taxe sur les bureaux et d'agir sur la taxe déchets ménagers... un geste « symbolique »...

La population sera-t-elle dupe d'une réduction significative des impôts locaux qui interviendrait, comme par enchantement, en fin de mandature, juste avant les élections communales de 2024 ?

Des dossiers à la traîne ?

Le rabibochage des Écolos avec les 3ème et 4ème partis de la commune s'accompagnait également de l'engagement d'avancer sur une série de projets que d'aucuns estimaient à la traîne, voire à l'arrêt ! On parle notamment (i) d'une nouvelle « école publique Tronc Commun » à Athéna-Lauzelle, (ii) de l'aménagement de la Place du Centre, (iii) d'une maison de repos publique, des parcs (iv) de la Source et (v) Courbeboie, (vi) de l'aménagement du cadre de vie des habitants, (vii) d'une « amélioration du fonctionnement interne de notre Administration », et (viii) d'un nouveau commissariat (on en parle depuis plus de 20 ans !)

Que penser de ces engagements ? Qu'ils auront avancé si une ènième étude sur la localisation d'une maison

de repos ou d'un commissariat aura été commandée (sans qu'on travaille par ailleurs pour remplir le cadre policier, toujours en sous-effectif) ? Qu'elle aura réussi à avancer sur le dossier de la place du Centre à Ottignies en en confiant l'aménagement à des promoteurs privés (alors que la Ville en a pourtant toute la maîtrise foncière) ? Plus sérieusement, est-ce que le fait de progresser sur ces quelques dossiers emblématiques autoriserait le Collège et la majorité à traîner sur d'autres enjeux comme la mobilité, l'accès au logement pour nos jeunes, l'entretien des voiries, la lutte contre le réchauffement climatique, la politique culturelle et sportive, etc. (aucun de ces enjeux ne se retrouvent dans les engagements qui ont permis aux trois partis de la majorité de rester ensemble jusqu'à la fin de la mandature) ?

En attendant, on joue à la chaise musicale au collège

Le Collège compte 8 membres (la Bourgmestre, le Président du CPAS et 6 échevin(e)s) : dont 25% sont socialistes (alors qu'ils représentent moins de 10 % des élus au Conseil), 37,5% sont « Avenir » et 37,5 % Écolos.

Comme l'indique sa dénomination, ils constituent un « Collège » ; ils s'engagent « collégalement », c'est-

à-dire « solidairement », la Ville et la politique de la majorité... Son efficacité repose sur la bonne entente de ses membres, sur la confiance mutuelle des uns envers les autres... Après 22 ans ensemble, on s'attendrait à ce que tout roule comme sur des roulettes... Fort d'une continuité sans faille, c'est la camaraderie qui devrait guider les échanges au sein du collège. Depuis les dernières élections communales, les remaniements se sont pourtant multipliés et on compte pas moins de 4 démissions au sein du Collège et un portefeuille des Finances qui passe d'une main à l'autre... Toutes ces démissions étant justifiées par des motifs « personnels »... Ces changements à répétition sont-ils gages de stabilité et d'efficacité de l'action exécutive de notre ville ? Nous pouvons légitimement nous inquiéter quand on voit un Collège « réconcilié » avec ses vieilles habitudes... N'ont-ils pas compris qu'au jeu de la chaise musicale, la musique s'arrête de temps à autre avec pour effet que tout le monde ne retrouve plus sa place ? C'est pourtant ce qui a failli se produire en début d'année 2022.

Alors, dans ce jeu infernal, le groupe OLLN 2.0-MR souhaite au Collège que la musique ne s'arrête plus... c'est un vœu sincère formulé dans l'intérêt des citoyens qui valent mieux que des jeux politico-politiques de chaise musicale.

CARTE BLANCHE

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (PCAR) : JACQUES OTLET NOUS EXPLIQUE POURQUOI IL A VOTÉ CONTRE

« Pourquoi j'ai voté contre le PCAR du Douaire », Jacques Otlet nous explique son vote !

Un Plan Communal d'Aménagement Révisionnel (« PCAR ») permet de modifier l'affectation reprise au Plan de Secteur (« PS ») pour une zone déterminée du territoire. Dans le cas qui nous préoccupe, les terrains dits des anciens 'Bétons Lemaire', situés entre la rue de Franquénies, le Bois des Rêves et la ligne de chemin de fer qui longe la rue du Monument depuis la gare de Mousty vers la gare d'Ottignies. Ces terrains (+/- 6 ha) étaient en effet destinés à l'activité économique conformément au PS. Lorsque l'entreprise cessa ses activités, un gros promoteur immobilier sollicita la Ville pour déroger au plan de secteur via un PCAR afin d'y développer du logement.

C'est ainsi que commencèrent, il y a des années, une série d'études qui débouchèrent sur le vote d'un avant-projet de PCAR par le Conseil communal cette année. Je dois à la vérité de dire que la ville a étendu la zone du PCAR à la zone du Monument et du Douaire, afin de le rendre plus cohérent, et en phase avec le Schéma de Développement du Centre d'Ottignies. Il ne fait cependant aucun doute que l'objectif premier du PCAR était avant tout de permettre de développer du logement sur les hectares laissés libres par la fin des activités des Bétons Lemaire.

C'est cette priorité qui a motivé mon opposition à ce projet. Le projet immobilier représente quelques 600 logements supplémentaires sur un terrain enclavé n'autorisant qu'une seule sortie vers la rue

de Franquénies déjà bien encombrée à ce jour. Le PCAR prévoit donc d'ajouter un deuxième accès via une trémie qui passera sous le chemin de fer et débouchera sur la rue du Monument à hauteur du parking actuel situé entre la Place du Centre et la rue du Monument. Une seconde trémie réservée aux seuls piétons et cyclistes rejoindra la zone de l'actuel Douaire, lequel sera remplacé par/intégré dans une « coulée verte » descendant depuis la prairie Orban et la ferme du Douaire vers le nouveau quartier avec de part et d'autre des immeubles pouvant accueillir du logement, du commerce et des bureaux.

Tous ces travaux d'infrastructures vont coûter très cher au promoteur qui devra les assumer en charge d'urbanisme, et donc les reportera de facto sur les prix de vente des futurs logements ! Le PCAR ouvre donc la possibilité de construire +/- 600 logements à des prix au m² qui rivaliseront avec ceux, exorbitants, de Louvain-la-Neuve et qui seront une fois encore inaccessibles aux jeunes ménages de notre région.

En ce qui concerne la mobilité, même si on réduit drastiquement le nombre de véhicules par ménage, les passages via les rues du Monument et de Franquénies augmenteront encore les difficultés de circulation dans le centre d'Ottignies, déjà complètement engorgé aujourd'hui aux heures de pointe.

Ces éléments nous invitent à nous questionner :

- Y a-t-il vraiment une demande de nos concitoyens pour augmenter encore l'offre de logements disponibles à Ottignies au prix du marché actuel ?
- Ne sommes-nous pas influencés par les promo-

teurs qui, vu la proximité de la gare, ont la certitude de vendre leurs produits, quelle que soit la demande locale ; et cela souvent au détriment de la qualité de vie des habitants déjà présents ?

• Le Centre d'Ottignies n'avait-il pas besoin aussi de maintenir une zone d'activités économiques pour les PME, ainsi que des activités de services ?

• De nombreux projets immobiliers existent déjà, notamment sur le site Benelmat derrière la gare (900 logements !), les projets Melin et Bouygues à côté de la grange du Douaire, le réaménagement de la Place du centre qui traîne depuis tant d'années... Fallait-il vraiment encore y ajouter les quelque 600 logements (ou plus ?) supplémentaires qui seront vendus pour la plupart à des investisseurs et des acquéreurs non-locaux ?

Ces interrogations m'ont conduit à voter « non » à ce projet car je pense que la majorité a voulu aller trop vite et sans mener la réflexion de fond qui était indispensable avant de s'engager ; obnubilée qu'elle était par cette pensée unique que je combats depuis 20 ans : densifier, encore et toujours densifier !

Non, Ottignies n'est pas Louvain-la-Neuve et doit rester un gros village où il fait bon vivre avec des services de proximité, et des quartiers à taille humaine. Nous avons tout pour être heureux ; et cette complémentarité avec Louvain-la-Neuve est un atout que nous devons continuer à privilégier !

Par Jacques Otlet,
Conseiller communal OLLN 2.0-MR

CAP SCIENCES : QUAND ASCENSION RIME AVEC PASSION



Qui ne connaît pas Cap Sciences ? Le partenaire incontournable des expériences scientifiques principalement pour enfants, mais également pour adultes en Fédération Wallonie-Bruxelles créé en 2004 par un couple d'entrepreneurs passionnés. Nous nous sommes rendus au Parc scientifique Albert Einstein de Louvain-la-Neuve afin d'y rencontrer Christophe et Magali, fondateurs et dirigeants de cette asbl qui connaît un succès grandissant.

Christophe & Magali, comment êtes-vous partis dans une pareille aventure ?

Racontez-nous vos débuts...

Magali : " Nous nous sommes rencontrés tous les deux au terme de nos études, et très vite, nous sommes devenus inséparables. Amoureux des voyages et épicuriens dans l'âme, la vie était devant nous. J'achevais un régentat en sciences et géographie après un passage en Faculté de médecine, et Christophe sortait d'une formation managériale à l'Université Saint Louis, après un master en philologie germanique à l'UCLouvain et une spécialisation en néerlandais des affaires à la KU Leuven. Fraîchement diplômés, nous faisons nos premiers pas dans la vie active, moi en tant qu'enseignante en secondaire, et lui, en tant que jeune cadre dans une société spécialisée dans les formations.

Assez rapidement, et probablement grâce à nos affinités pédagogiques respectives, nous nous sommes lancés "sans filet" comme formateurs indépendants complémentaires. Nos débuts furent épiques : après le boulot, sans fonds propres et avec deux jeunes enfants en bas âge, nous passions tous nos temps libres (soirs et week-ends compris) à organiser nos premières activités scientifiques depuis notre garage, seul endroit encore disponible dans de notre petite maison de Longchamps, à Eghezée.

Les retours des parents et des instituteurs étaient tellement positifs, nous ne pouvions plus abandonner à mi-chemin, les demandes d'animation étaient



toujours plus nombreuses et nous ne voulions décevoir personne. Petit à petit, nous avons développé puis enrichi nos offres d'ateliers et commencé à pérenniser notre petit "family business". Toutes nos économies passaient dans l'achat de matériel pour nos expériences scientifiques et nos ateliers, mais nous avons très vite manqué de place (rires). Alors, on a d'abord investi le reste de la maison comme le bureau et tout autre espace libre dans la cave et

l'arrière-cuisine; puis on a entamé la construction d'une annexe afin d'accueillir nos premiers collaborateurs et arriver à séparer notre vie professionnelle et notre vie de famille, sans grand succès, il faut bien l'avouer. On vivait un peu comme dans un kibboutz, les enfants s'y sont vite habitués. »

Et aujourd'hui, où en êtes-vous ?

Christophe : " Depuis avril 2021, nous sommes installés en bordure de campus à Louvain-la-Neuve. C'est un peu un retour aux sources et aux belles années passées dans cette ville estudiantine. Nous avons conçu un bâtiment moderne à basse énergie, bénéficiant des dernières technologies en matière d'isolation et de rendement énergétique (panneaux solaires, chaudière à condensation, pompes à chaleur), offrant des bureaux ergonomiques, lumineux et modulables, le tout dans un cadre exceptionnel avec, pour l'instant, une vue dégagée sur les champs.

Côté activités, nous comptons à présent une cinquantaine d'employés, dont une trentaine à temps plein et une bonne vingtaine d'étudiants opérant dans tous nos services : animations, événements, logistiques, administratifs, community management et gestion de nos réseaux sociaux. C'est une des grandes valeurs ajoutées de se trouver à un jet de pierre d'un campus universitaire de plus de 30.000 étudiants. Ces jeunes sont super motivés et débrouillards, très bien formés, et viennent travailler à pied ou à vélo de leurs kots situés à quelques centaines de mètres, c'est idéal pour eux et pour nous. "

Si l'on devait décrire Cap Sciences en quelques mots, voire en quelques chiffres ?

Magali : " Cap Sciences, c'est avant tout apprendre tout en s'amusant. On propose des expériences scientifiques pour tout public et ce, tout au long de l'année. A travers une approche pédagogique originale, on initie principalement les jeunes à la démarche scientifique. Nous offrons une large palette d'activités scolaires, extrascolaires et événementielles. Nous assurons également la conception d'activités scientifiques sur mesure pour le compte d'organismes publics ou privés et participons à de nombreux événements de promotion des sciences tels le I Love Science Festival, la Fête de l'Iris, les Startech's Days, Génération Robots V ou encore le Printemps de Sciences. "

Christophe : " Pour vous donner une idée, en 2021: nous avons sensibilisé 182.291 jeunes aux sciences à travers 21.287 heures d'animation via nos ateliers en écoles, nos stages de vacances, mais aussi des plaines de jeux, des classes découvertes, des excursions scolaires et des activités événementielles. Avec l'aide de nos partenaires, nous couvrons principalement la Wallonie, Bruxelles et sa périphérie, 5% de nos participants viennent aussi de Flandre et même au-delà de nos frontières comme de la France et du Luxembourg. "

Vous mentionnez 2021 avec de si bons chiffres, comment avez-vous vécu la période Covid de 2020 ?

Christophe : "Comme la plupart des sociétés et organisations, nous avons dû fermer nos portes durant le Lock Down entre mars et juin 2020. Nous avons aussi été contraints de mettre tous nos collaborateurs en chômage temporaire. Cela nous a néanmoins permis de nous centrer sur nos essentiels, à savoir la qualité de nos formations et le travail pédagogique intense que ces formations nous demandent. La reprise en été 2020 s'est faite à demi

teinte avec pas mal de formateurs devant observer des quarantaines souvent longues et/ou souffrant du Covid. Il a fallu rebondir, trouver des solutions et embrasser les imprévus avec résilience. "

Passant d'une crise à l'autre, comment vivez-vous la crise économique et énergétique actuelle en tant qu'employeur mais aussi prestataire de services ?

Magali : " Les augmentations significatives des consommables, les prix de l'énergie et des carburants nous forcent malheureusement à adapter nos prix mais nous ne voyons, pour l'instant, aucun recul par rapport à nos commandes, tout du contraire... Depuis janvier, nous avons enregistré 560 réservations capitalisant 2.300 journées d'animations scolaires, on constate donc une nette progression des demandes. "

Christophe : " Les indexations successives des salaires constituent une double peine, à la fois pour nous, employeurs mais également pour nos employés qui voient leurs rémunérations brutes passer aux barèmes supérieurs sans forcément toucher plus de net car ils sont inévitablement plus taxés... Personne n'y gagne ! Les prix en hausse des carburants ont non seulement un impact direct sur nos coûts de transport, nos collaborateurs en subissent les impacts eux aussi dans leurs trajets. Enfin, nos besoins énergétiques minimum étant incompressibles, nous avons déjà prévu de favoriser nos pompes à chaleur pour chauffer notre bâtiment cet hiver plutôt que de faire tourner la chaudière à gaz à plein régime. Nous valorisons aussi le covoiturage, les transports en commun et la mobilité douce un maximum. "

Parlons mobilité justement, êtes-vous satisfaits de l'accès à vos bureaux et des moyens de transports pour y parvenir ?

Magali : " Nous avons la grande chance de disposer d'un arrêt de bus juste en face de nos locaux. Une aubaine pour tous nos collaborateurs venant directement en bus de Namur et d'ailleurs, ou prenant le train jusqu'à la gare TEC d'Ottignies. La gare de Louvain-la-Neuve, quant à elle, reste un peu plus éloignée mais le trajet à pied n'est que de 15 minutes. Et puis 1/3 de nos employés nous rejoignent en vélo, c'est pas mal quand même je trouve. "

Comment envisagez-vous l'avenir de Cap Sciences ? La relève tente-t-elle Emma et Hugues, vos enfants ?

Christophe : " Nous sommes ambitieux mais nous ne désirons pas nous éloigner de notre core business. Nous continuons à investir dans un matériel de pointe et dans nos équipes sans qui nous ne serions rien. Notre devise : stay simple, stay focussed. "

Pour ce qui est de la relève, nos enfants semblent loin de vouloir embarquer sur le navire Cap Sciences pour l'instant. Emma termine son Master 2 en Bio Ingénieur à l'UC Louvain. Elle privilégie plutôt la voie de la recherche pour l'instant. Hugues est en Bac 3 orientation Ingénieur industriel à l'HELHa et ne se voit pas forcément travailler avec papa et maman, peut-on lui en vouloir (rires) ?

CAP SCIENCES ASBL

Parc Scientifique Einstein
Rue de Rodeuhaie, 9 · 1348 LLN
Tél : 010 / 681. 610 · info@capsciences.be
🌐 📱 📷 capsciences.be

NOS CONSEILLERS COMMUNAUX



Nicolas VAN DER MAREN
Chef de file
nicolas.vandermaren@olln.be



Jacques OTLET
Conseiller provincial
jacques.otlet@olln.be



Bénédicte KAISIN
benedicte.kaisin@olln.be



Nancy SCHROEDERS
nancy.schroeders@olln.be



Dominique BIDOUL
dominique.bidoul@olln.be



Cédric JACQUET
cedric.jacquet@olln.be



Mia DANI
mia.dani@olln.be



Anne CHAIDRON
anne.chaidron@olln.be



Gérard VANDERBIST
gerard.vanderbist@olln.be

NOS CONSEILLERS CPAS



Laurence DE GOBERT
Cheffe de file
laurence.degobert@cpas.olln.be



Patrick PIRET-GERARD
patrick.piret@cpas.olln.be



Pierre DESSY
pierre.dessy@cpas.olln.be

SECTION LOCALE MR



Denis VANDENBERGEN
Président de section
denis.vandenbergen@gmail.com



Alexandre SERVAIS
Président des Jeunes MR
alexandre.servais94@gmail.com

Jeunes MR OLLN 2.0 MR

Invitation

SOUPER ANNUEL

SAMEDI 22 OCTOBRE
DÈS 19H



RÉSERVATIONS AVANT LE 15/10
CONTACT@MROLLN.BE OU 0477/315.795

COMPTE BANCAIRE : BE18 0013 8899 8065

COMMUNICATION : NOM + NOMBRE DE CONVIVÉS

Salle Jules Ginion, place communale de Céroux

MENU

FEUILLETÉ DE POISSONS SAUCE NANTUA

SUPRÊME DE VOLAILLE À LA NORMANDE

TRIO DE DESSERTS

APÉRITIF ET CAFÉ OFFERTS
PAR VOS MANDATAIRES

(ALTERNATIVES VÉGÉTARIENNES SUR DEMANDE)

PAF : 28€